

ABTEILUNG FÜR HEERESMOTORISIERUNG

2. Sektion

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VEHICULES - DOKUMENTATION

Catégorie Châssis d'autocar	Marque SAURER	Désignation du type / Signe de reconnais. S2C 45	Bordereau-type av. direction normale N° 419/A
---------------------------------------	-------------------------	--	--

Moyens de reconnaissance du type Désignation du type frappée sur plaquette du constructeur.

N° de châssis frappé A l'avant, à droite, sur face sup. du longeron, vers jumelle de ressort.

N° de moteur frappé A l'avant, à droite, en haut sur le bloc-moteur.

Constructeur du châssis SAURER S.-A., Fabrique de camions, ARBON (Thurgovie).

Constructeur du moteur SAURER S.-A., Fabrique de camions, ARBON (Thurgovie).

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type SAURER CTD	Nombre d'essieux 2	Constructeur Selon désir
Genre En ligne, s. latér.	Entrainement sur roues arrières	Genre / Forme
Carburant Mazout	1. Frein à pied: Hydraulique, avec servo-frein à air comprimé, sur 4 roues.	Nombre de portes
Nombre cyl. 6 Temps. 4	2. Frein à main: Mécanique, (à tringles) sur roues arrières.	Nombre de places ass. Total **)
Alésage 105 mm.	3. Frein moteur: sur échappement.	Avant Milieu Arrière
Course 130 mm.	Frein de remorque Sur demande	Nombre de places debout
C.V.-Impôt 34,398	Direction à droite - Sur demande; gauche	Pour motos: Siège arrière
Cylindrée totale 6'754 cm ³	Crochet de remorque Sur demande	Sidecar
C.V. frein 88	Nombre de vit. avant 5 - Sur demande: 8	
Refroidissement Eau	Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir.	
Empl. du moteur A l'avant		

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler sans cabine . .	1'790 kg.	1'260 kg.	3'050 kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	5'100 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg. 8'600	8'150 kg. *)
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	— kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg. *)
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			B. IV. 52 — kg.
Pneumatiques: Dimension	8.25 - 20	HD 10 Ply	Jumelés
Capacité de charge (par pneu 1'540 kg.) par essieu	3'080 kg.	6'160 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

(+)

Phares: Marque
Feux de position
Feux stop
Indicateurs de direction: Syst.
Avertisseur 1/ avertisseur électrique

Syst. anti-éblouissant
Feux rouges
Eclairage du N° de contr.
Emplacement
Essuie-glace

DIMENSIONS

Volo { avant 1'705 mm.
 arrière 1'655 mm.
Longueur hors-tout AV. 2'1250 mm.
AR. 2'1250 mm.

Empatement 4'500 mm.

Longueur hors-tout (chassis) 7'535 mm.

Hauteur (non chargé) — mm.

Garde au sol min. 232 mm.

Porte à faux, arrière (chassis) 2'200 mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braguage ext. gauche 15,50 m.

Diamètre de braguage ext. droite 15,50 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur Intérieure mm.

Haut. du pont dep. le sol mm.

Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

(+) L'équipement du vhc. n'est monté que lors de l'exécution de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'expertise individuelle.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RG)

(*) Pour utilisation mixte: Autocar/camion/tourgon
Il y a lieu de tenir compte d'une réduction de 500 kg.

(**) Maximum 24 - 26 places assises + conducteur.

Lieu et date de l'expertise-type

Arbon, le 20/22.12.1948

La commission d'expertises-types

Châssis d'autocar	SAURER		No 419/A
----------------------	--------	--	-------------

T. No. 418 / 419 / 420 / 421 Inv. SAURER

B. April 52

Die AG. Ad. SAURER, Arbon, teilt uns mit, dass sie aus Konkurrenzgründen sich veranlasst sah, die zulässigen Gesamtwichte der in den Typenbescheinigungen No. 418 bis 421 enthaltenen Motowagen für diejenigen Fahrzeuge, welche nach dem 1.6.51 abgeliefert wurden, wie folgt zu erhöhen :

T. No. 418 & 419 Typ N 2 C / S 2 C von 8'150 auf 8600 kg

T. No. 420 Typ L 4 C von 9'800 auf 10'500 kg

T.No. 421 Typ N 4 C von 11'500 auf 12'000 kg

Für alle vor dem 1.6.51 gelieferten Motowagen gelten im Prinzip die früheren Gesamtgewichte. In denjenigen Fälle, wo die Kundschaft eine Erhöhung analog obigen Gewichts wünscht, soll der Besitzer jeweils den Wagen einer Saurer-Werkstatt in Arbon, Basel, Morges oder Zürich zur Kontrolle vorführen. Je nach Befund werden den Kunden entsprechende Vorschriften empfohlen, bevor das erhöhte Gewicht garantiert werden kann. Es empfiehlt sich hierbei eine Herstellergarantie der Saurer-Werkstätte zu verlangen.